

Fasel

affaires, mer le public qu'il ureau à Bulle, au la maison de MM. ace de l'Hôtel des Banque populaire. alement de recou- t juridiques, repré- illites et discussions, contentieuses et non ce d'immeubles, etc.

ADJUDICATION

, filles de François an, à Sales, expose- es publiques à l'au- à Sales, le 1^{er} juil- heures du soir, les s possèdent rière Rueyres Trey- ans, lieux dits La Crêts Durreys, Es

ons s'adresser au adrey, notaire.

Concours.

La Tour met au ection de 60 tes, au Villen. ront lieu au secré- au samedi 27 cou- oir.

Le Secrétariat.

Terres

mmé et garanti. t pendant 2 ans allation. ration d'anciens erres.

DISPOSITION.

Wehner
L. E. [1407]

PIERRE

Dentiste, de la maison dite e l'église. ats. Aurifications. [1470]

LLET

icien-Dentiste à Bulle, Hôtel ours de foire et le que mois. (H 367 F) [1479]

à louer

atement, les im- ne suit au cadastre t-la-Ville :

renier. Logement 5 mètres. renier. Place de

renier. Jardin de

esser à M. Louis à Bulle. [1506]

araître à l'impri- à Bulle un petit titre de :

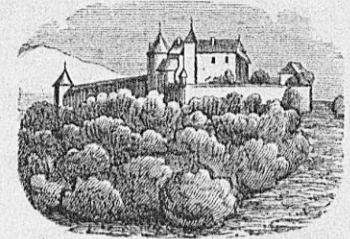
a Gruyère.

t en vente au prix

ie de la Gruyère: rommées. Géant: Ch. Morel.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Relames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 3 Juillet 1885.

Réunion des laitiers fribourgeois à Romont le 28 Juin 1885.

La baisse constante du prix des fromages depuis l'automne, le manque d'écoulement des produits laitiers en général et, d'un autre côté, la hausse considérable et non justifiée du prix des laits pour 1885 provoquent en ce moment une crise aiguë chez les acheteurs de lait et les fabricants de fromages, crise qui pourrait se traduire par un vrai désastre financier, si l'on n'avise aux moyens d'atténuer le mal et de modifier cette déplorable situation.

C'est dans ce but qu'un comité d'initiative s'est formé et, se mettant incessamment à l'œuvre, a convoqué une grande réunion des laitiers à Romont, le dimanche 28 Juin écoulé. L'appel du comité a été entendu et une centaine de laitiers et fabricants de fromage y ont répondu avec empressement. La séance a été ouverte par M. Francey, laitier à Sales, lequel a exposé les motifs de la réunion et développé à l'appui de sa thèse les principes suivants :

Une grande quantité de fromages vieux, a-t-il dit, se trouve encore entre les mains du commerce du pays, les caves regorgent de fromages d'hiver qui ne trouvent pas acheteurs, la baisse suit sa marche progressive à l'étranger, et les laitiers ont payé les laits plus cher que jamais. Cette situation est aussi anormale qu'intenable et l'issue ne saurait qu'être des plus désastreuses pour le pays, puisque ce serait la ruine de toute une classe d'industriels et d'une foule de familles. On peut évaluer, sans exagération, à 2 centimes par litre l'écart entre le prix du lait et celui des fromages. Dans une occurrence aussi déplorable, nous en sommes à nous demander comment nous nous y prendrons pour faire honneur à nos engagements et payer nos fournisseurs? Nous ne ferons face à la

situation qu'avec l'aide de ces derniers, c'est-à-dire en partageant la perte. Le rabais de 1 cent. par litre, à partir du 2^d trimestre, ne ruinerait personne et sauverait la situation : les laitiers pourraient supporter une perte moyenne et ne se trouveront pas jetés sur la rue avec leurs familles, après avoir travaillé jour et nuit pendant une année. C'est là la seule solution possible et acceptable de la crise actuelle.

Il faut reconnaître que tous nos produits laitiers sont trop chers, à commencer par le lait et à finir par les fromages. Ce fait économique favorise la concurrence étrangère, qui travaille à meilleur compte et nos produits ne s'exportent pas.

D'un autre côté, la vente des laits en automne pour l'année suivante s'effectue sans base rationnelle, car on ne peut prévoir, une année à l'avance, quels seront les cours des produits fabriqués. Dans la Suisse allemande, on est plus pratique ; les marchés se font du 1 Mai au 30 Avril de l'année suivante : on évite ainsi bien des inconvénients.

Le système des ventes de lait en mises publiques et la légèreté avec laquelle certains laitiers se portent acheteurs de lait à des prix ridicules et hors de toute proportion sont aussi une des causes de la crise.

Il faut donc que nous arrivions absolument à des prix qui permettent l'exportation des fromages; déjà la Bavière nous supplante en Italie et la France se suffit à elle-même : la situation est donc grave et mérite l'attention de tous les citoyens amis de leur pays.

L'assemblée se prononce à l'unanimité pour qu'une demande de 1 cent. de rabais par litre soit portée devant les sociétés de fromagerie, pour les fournitures de lait de l'exercice courant. Communication de cette décision sera donnée aux Présidents des sociétés de laiterie.

Dans la discussion, l'on exprime le regret que l'on n'introduise point dans les contrats de vente une clause ou réserve d'après laquelle le prix des laits serait soumis à une graduation basée sur les

cours des fromages. On éviterait ainsi tout ce que les marchés ont d'aléatoire, tout en travaillant sur des bases solides et rationnelles. Point ne serait besoin alors de venir solliciter des rabais des fournisseurs.

M. Ecoffey, Président de la Société des fromagers, intervient dans la discussion et appuie énergiquement le principe juste et équitable d'une demande de rabais sur le prix des laits. Il estime que le prix des laits doit se baser sur le prix des fromages, ce n'est qu'ainsi que les laitiers pourront, par une bonne fabrication et une sage économie, entrer dans une voie prospère.

Procédant à sa constitution, la Société des laitiers institue le Comité suivant :

- MM. FRANCEY, laitier, à Sales, Président ;
- OBERSON, » » Berens.
- CLERC, » » Ecuwillens.
- SIMONET, » » Estavayer.
- MAILLARD, » » Prez-vers-Noréaz.

CONFÉDÉRATION

Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'au 1^{er} février 1886 le délai fatal pour l'échange des anciens billets de banque. Dès cette époque, les banques concordataires devront verser la valeur des anciens billets se trouvant encore en circulation à la caisse fédérale, qui se chargera de leur remboursement.

Tir fédéral. — Le comité central a décidé l'envoi d'un prix d'honneur de 500 fr. au tir fédéral autrichien d'Innsbruck, et de se faire représenter officiellement si 200 tireurs se présentent pour former la colonne suisse.

— On annonce l'arrivée à Berne, dans les premiers jours du Tir fédéral, d'une colonne composée d'une centaine de Suisses établis en Amérique. Le colonel Frey, ministre aux Etats-Unis, et M. Winchester, qui représente chez nous la grande République américaine, prendront part à cette manifestation.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 16

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Avec les qualités caractéristiques qu'on vient d'énumérer, sans engouement ni flatterie, un système d'instruction et d'éducation dans lequel la formation de l'esprit et du cœur serait guidée par l'unique préoccupation du vrai, du bon et du beau, et dans lequel on aurait en outre sérieusement égard au développement des avantages physiques, produirait indubitablement des fruits précieux. Il contribuerait, et ce serait là le résultat d'une bien noble tâche, à corriger ou du moins à diminuer sensiblement les défauts qui composent les ombres de cette peinture à achever.

La plus digne part de l'existence, c'est celle que l'on voue à la culture des biens immatériels. L'intelligence, l'âme, le cœur, l'imagination, toute cette radiation de notre être comme foyer d'essence humaine, doit être alimentée et fortifiée autant qu'il est possible à l'individu ; cette

possibilité est, il est vrai, plus ou moins grande, selon le degré social et suivant les dons naturels de chacun, mais enfin elle est toujours là. Toujours, en effet, il est au pouvoir d'une individualité normale de penser, de concevoir, de réfléchir, de comparer et de juger, soit que de vastes ou d'étroites limites circonscrivent son cercle d'activité, soit que la communauté à laquelle il appartient consiste avec prépondérance de montagnards, de laboureurs, de commerçants, d'industriels, d'artisans, de gens lettrés ou de savants. Avec cela je tiens compte de la proximité ou de l'éloignement des centres intellectuels ; car il est évident que leur voisinage active et accélère le mouvement des idées ; de plus, pour rester équitable, il faut de même avoir égard au nombre et à la qualité des moyens de communication, à l'état de richesse, d'aisance ou de pauvreté d'une contrée, parce que ces circonstances contribuent à lui faciliter ou à lui rendre difficile l'accès des ressources de civilisation. Il serait donc peu sage de vouloir voir partout une égale diffusion des lumières, d'exiger que même dans les contrées écartées le mouvement des idées présentât une animation pareille à celle des centres intellectuels, puisque une disproportion de ce genre entre le centre et les confins est fondée dans la nature des choses. On ne devrait d'ailleurs raisonnablement le désirer que jusqu'à une certaine limite, car ce qu'on appelle la province, éclairée principalement par des reflets venant d'un chef-lieu ou d'une capitale, a bien sa part de caractère propre et de légitime originalité. Le plus souvent on y peut constater la présence

d'une sève robuste et à divers degrés abondante, qu'il importe de soigner à son tour, afin de lui faire pleinement mûrir les fruits qu'elle nourrit.

Il est sûr qu'aucune contrée rurale de notre occident européen n'est à ce point déshéritée qu'elle ne puisse participer avec plus ou moins de profit des conquêtes de la civilisation générale ; par conséquent, la Gruyère, toute petite qu'elle est, ne saurait hésiter à se faire sa part des progrès intellectuels, moraux et matériels qui s'accomplissent en Suisse et chez les peuples voisins, comme à manifester en même temps, mais sans fausses prétentions, ses qualités particulières.

L'exposé qui précède explique en partie, quoique sans trop l'excuser, le mouvement intellectuel restreint que l'on remarque dans cette contrée. Tout en écartant ainsi un blâme sévère à ce sujet, on se sent contraint toutefois à adresser quelques reproches assez graves à la population gruyérienne. C'est ainsi qu'avec un respect sincère pour le savoir, avec un vrai désir de progresser et, partant, de s'éclairer, incontestablement on étudie et lit trop peu ; les loisirs ne sont pas suffisamment consacrés à se mettre en contact avec les idées nouvelles, à se tenir au courant des tendances générales de la culture, à s'occuper de certaines spécialités des sciences pratiques, à s'initier à la connaissance des langues et à celle des chefs-d'œuvre tant de la littérature française que des littératures étrangères. Aussi, comme les échos de la gloire répètent quelquefois dans la contrée le nom de tel poète célèbre, de tel historien en

Il y a quelques années à peine que M. Charles Thorin acceptait la direction de la Banque populaire de la Gruyère qui lui avait été offerte après la douloureuse crise qu'avait traversée cet établissement de crédit. Par ses aptitudes, ses connaissances, son expérience, rehaussées d'une urbanité exquise, d'un travail opiniâtre, d'un esprit d'ordre parfait, il réussit rapidement, non-seulement à réparer les pertes subies, mais encore à mettre la banque confiée à ses soins sur un pied prospère.

Pauvre cher ami, voilà votre existence terminée, alors que celle de la banque que vous avez restaurée est florissante!

Charles Thorin était un enfant de la Gruyère dans laquelle il se plaisait tant à vivre. Il n'est pas de vieillard qui n'ait pas connu son grand-père M. Alexis Thorin, qui avait été marchand de fromage et dont la maison, située devant la fontaine de l'auberge de l'Ecu, se fait remarquer encore par son architecture originale.

Elève de la section industrielle du Collège St-Michel, Charles Thorin fut successivement employé de banque, directeur du *Creditanstalt* de Lucerne, comptable au *Credit lyonnais*, directeur de la papeterie de Perlen, caissier de la fabrique d'encre chimique de Fribourg, et enfin directeur de la *Banque populaire* de Bulle.

Luttant avec un courage héroïque contre la phthisie qui l'envahissait tous les jours davantage, Thorin s'est obstiné à la besogne de son bureau jusqu'au dernier moment; ce n'est que lorsque son pauvre corps lui refusa absolument tout service qu'il se résigna à prendre le lit. Et quelle agonie, quel martyr il a dû encore endurer pendant ses quinze derniers jours, en face de la mort qu'il sentait le saisir et qu'il appelait à son aide! Aussi ses amis en étaient-ils arrivés à désirer son dernier soupir comme une délivrance.

Ce matin, vendredi, à eu lieu, de bonne heure, le pèlerinage de la paroisse de Bulle à la chapelle des Marches. Un office solennel y a été chanté. L'officiant, M. le Curé de Bulle, a adressé à ses paroissiens, après l'évangile, une allocution de circonstance, dite avec cette élévation de langage et cette éloquence du cœur, qui lui sont propres. La Société de chant *l'Espérance* a chanté, et fort bien, une des plus jolies messes en musique, de son répertoire, avec accompagnement d'un harmonium transporté *ad hoc*.

Alerte d'incendie à Gruyères.

Samedi dernier, 27 juin, vers 2 1/2 heures après-midi la cloche d'alarme et le télégraphe annonçaient à toute la contrée que le feu était à Gruyères. Ce jour-là, la chaleur était torride et tout le monde travaillait aux foins.

Grand fut l'émoi à cette sinistre nouvelle; partout les hommes quittèrent leurs foins, en courant, et les pompes se mirent en branle.

La vieille cité des comtes de Gruyères est encore le cœur du pays. Ses souvenirs et ses légendes sont autant de liens qui attachent les sympathies des Gruyériers à l'ancienne Reine déchue et délaissée.

Au point de vue artistique, on ne comprendrait plus le panorama enchanteur de nos Alpes, si l'incomparable colline de Gruyères manquait au tableau avec son majestueux château, ses débris de remparts crénelés, ses pittoresques ruines dix fois séculaires et ses vieilles maisons dont les lézardes laissent voir une antique splendeur des temps d'autrefois.

L'alarme de l'incendie raviva les souvenirs et stimula cette sollicitude que le cœur éprouve lorsqu'une personne aimée est en danger.

Heureusement qu'on en fut quitte pour la peur. La Providence qui a visiblement protégé, à travers les siècles, la calme et pastorale cité contre le fer et le feu, a encore étendu sa main sur elle.

Une étincelle sortie de la cheminée d'une boulangerie, au centre de la ville, avait allumé les tavlailons moussus de ce vieux toit. Un jet de flamme, haut d'un mètre, apparaissait déjà.

Une femme, apercevant le danger à temps, accourut avertir le boulanger qui était au rez-de-chaussée. Celui-ci, sans se préoccuper ni de son four, ni de sa pâte, ni de sa famille, grimpa lestement sur le toit, par le galetas, avec des seaux d'eau. Il fut bientôt rejoint par deux autres hommes également agiles et courageux.

Tout ce qui restait d'habitants en ville, en ce moment, fut sur pied en un clin d'œil; chacun apportait son contingent de secours avec entrain et dévouement, sans songer à son chez-soi. Les écoles des filles accoururent des premières, les bonnes sœurs en tête, lesquelles organisèrent promptement leurs élèves en chaîne.

Les baquets d'eau affluaient. Le feu qui grandissait rapidement fut étouffé sans le concours des pompes.

Le télégraphe se hâta de dire la bonne nouvelle à toutes les vallées. Les pompes rebroussèrent chemin et chacun reprit, joyeux, son travail.

C'est à tort que le correspondant du *Bien public*, racontant le fait, cherche à tourner en ridicule le boulanger A. Dafflon. Le propos « épique » qu'on lui prête, à propos de sa pâte, n'a pas été prononcé. Cet homme mérite, au contraire, les plus grands éloges, ainsi que MM. D. Doutaz et Catani.

On peut affirmer sans exagération que c'est grâce à leur sang froid, à leur activité et à leur savoir-faire que Gruyères a été sauvé.

Merci à ces braves citoyens. C.

Avis aux Tireurs.

Les membres de la Société des Carabiniers de Bulle qui ont l'intention de se rendre au Tir fédéral à Berne sont avisés qu'ils peuvent réclamer leur carte de légitimation comme membres de la Société des Carabiniers suisses auprès de M. C. Schmidt, caissier de la Société.

Le Comité a décidé qu'outre le tir fixé sur dimanche, 5 courant, il y aura encore dimanche 12 juillet un tir réglementaire. Les participants au tir de sections à Berne sont instamment priés d'y prendre part. (Communiqué.)

Bibliographie.

Je viens de lire attentivement les deux derniers livres de M. Victor Tissot, notre illustre compatriote qui habite, depuis quelque temps, sa curieuse maison de Chalamala, à Gruyères.

Prenons ces livres par rang de date: *De Sadoua à Sedan*. Voilà un titre un peu sérieux qui pourrait effrayer, à première vue, dans notre époque de clinquant et de ruolz, où l'on ne lit plus que des journaux ou des romans plus ou moins épicés. Car le nombre de ceux qui font encore de saines et sérieuses lectures, est restreint, bien restreint.

Eh! bien, amis lecteurs, vous qui ne vous repaissez pas exclusivement de lectures futiles lesquelles ne laissent rien derrière elles que de fausses idées et du temps perdu; vous qui désirez avoir la clef de ces grands événements qui ont passé comme un ouragan sous vos yeux et qui ont si profondément troublé le monde; vous enfin qui, après avoir observé l'ensemble de la scène, voulez jeter un coup d'œil sur les mystères des coulisses, ouvrez le volume *De Sadoua à Sedan* et je répons que vous ne pourrez plus le fermer jusqu'à la dernière page. L'auteur fera passer sous vos yeux, avec l'enchaînement des événements, une foule d'anecdotes, d'incidents inédits, de situations intimes qui toutes convergent vers le lugubre dénouement.

On dirait autant de navires, de tout tonnage naviguant au hasard, lesquels sont attirés de loin, par le courant invisible de ce terrible Maelstrom qui a broyé la France.

Chaque fait essentiel du récit est appuyé par un document authentique.

Je ne dis rien du style; c'est calme, digne, mesuré et attrayant à la fois.

On croirait lire une belle page d'histoire de Tacite.

Le fécond et spirituel auteur a montré qu'il a su résoudre le problème que recherchaient déjà les anciens littérateurs latins: mêler l'utile à l'agréable.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
Prochainement je parlerai du dernier livre: *La Chine*. C.

VARIÉTÉS

Horloge de Cérés

ou époque de la moisson dans tous les pays du monde.

Janvier. En Australie, dans la Nouvelle Zélande, la plus grande partie du Chili et quelques parties de la République Argentine.

Février. Dans les Indes Orientales.

Mars. Dans la partie septentrionale des Indes.

Avril. Mexique, Egypte, Perse et Syrie.

Mai. Nord de l'Asie mineure, Chine, Japon, Tunisie, Algérie, Maroc et Texas.

Juin. Californie, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Sicile et Midi de la France.

Juillet. France, Autriche-Hongrie, Russie méridionale et la plus grande partie des Etats-Unis d'Amérique.

Août. Suisse, Allemagne, Belgique, Hollande, Danemark, New-York.

Octobre. Ecosse, Suède, Norvège, la plus grande partie du Canada et de la Russie, Finlande.

En fin *Novembre*, la moisson commence dans le Nord de la province de Santa Fé (République Argentine.)

En *Décembre*, Santa Fé et Buenos-Ayres.

Les paratonnerres.

(Suite et fin.)

Dans les villes, on protège ordinairement les édifices par des paratonnerres qui, en attirant la foudre sur leur pointe, préservent les parties voisines. Un paratonnerre en bon état protège ordinairement les édifices qu'il surmonte dans un espace qu'on a comparé à un cône dont le sommet coïncide avec la pointe du paratonnerre et dont la base a un diamètre égal à quatre fois la hauteur.

Pour être efficaces, les paratonnerres doivent être bien construits, c'est-à-dire être en communication directe avec le sol. Une construction vicieuse rend le paratonnerre plus dangereux qu'utile. Il faut surveiller les cas où la chaîne du paratonnerre est rompue, où les tuyaux de décharge des eaux pluviales et des gouttières sont obstrués et remplis d'eau, parce qu'alors ils transmettent à tout l'édifice et à ses habitants la décharge électrique de la tige du paratonnerre contenu dans leur intérieur.

Les grands arbres et spécialement les hauts peupliers placés près des maisons peuvent servir de bons paratonnerres; mais c'est à la condition indispensable qu'il n'existe pas au côté opposé du bâtiment une mare, un puits, ou un courant d'eau qui puisse attirer la foudre au moment où l'arbre est foudroyé, car, dans ce cas, l'éclair passerait très probablement du sommet de l'arbre sur la maison et la traverserait pour atteindre la nappe d'eau et se répandre dans le sol.

Quelques agriculteurs pensent que, lorsqu'un arbre est foudroyé, c'est l'indice qu'une source ou un courant d'eau souterrain existe près de là; ils ont souvent raison, surtout si l'arbre atteint à peu de hauteur.

En résumé, un arbre placé du côté sud, ou ouest, d'un bâtiment, et dont le pied plonge dans un terrain humide, près d'un ruisseau ou d'un puits, constitue pour la maison voisine un assez bon préservatif contre la foudre.

Soins à donner aux individus foudroyés.

La foudre produit sur l'homme et sur les animaux des accidents, tantôt légers, tantôt mortels, tels que des brûlures, des paralysies, la syncope, la commotion cérébrale, l'asphyxie.

On a conseillé d'enterrer jusqu'au cou, dans de la terre fraîche, les gens frappés de la foudre. Ce remède a été souvent employé avec succès; mais il faut bien reconnaître qu'il n'est pas toujours facile à mettre en pratique.

Il en est un autre qui paraît réussir tout aussi bien et qui consiste à frictionner les victimes des pieds à la tête avec des linges imbibés d'eau froide. Ces lotions ont une efficacité réelle contre les brûlures; elles sont également utiles contre la syncope ou la commotion cérébrale. Elles agissent tout à la fois comme remède réfrigérant contre l'action excessive du feu céleste, et comme stimulant de la peau, propre à réveiller l'action du cœur et le jeu des poumons.

Madame THORIN-SCHMIED, les familles THORIN, VICKY et SCHALLER se font un devoir de témoigner leur vive et profonde reconnaissance au Conseil d'administration de la Banque populaire, au Cercle des Arts et Métiers, ainsi qu'à toutes les sociétés de Bulle et de Fribourg, pour les touchantes marques de sympathie qu'ils ont données à leur cher et regretté défunt.

Elles remercient de même les nombreuses personnes qui l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Le type accompli de la bête bovine.

Introduction à la critique des qualités corporelles des bêtes à cornes.

Prix: 2 fr.

En vente à l'Imprimerie de la Gruyère et chez MM. BAUDÈRE, Adolphe, et ACKERMANN, libraires à Bulle.

